

FICHE DE DONNEES DE SECURITE SOLUTION SULFUREUSE 6%

Version : FR/16-11-21/A

page : 1/5

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit : SOLUTION SULFUREUSE 6 / Anhydride sulfureux (E220) en solution aqueuse diluée titrant 60 g/L

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation identifiée : Additif alimentaire / Emploi professionnel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Informations sur la société : Institut Œnologique de Champagne
Z.I. de Mardeuil – Allée de Cumières – BP 25
51201 EPERNAY Cedex
FRANCE
Tel: + 33 (0) 3.26.51.96.00.
Fax: + 33 (0) 3.26.51.02.20.
fds@ioc.eu.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de l'organisme officiel : 01.45.42.59.59

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Skin Corr. 1A

H 332 Toxicité aiguë (inhalation:vapeur)

Skin Corr. 2,

H314 Corrosif/irritant pour la peau

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme :



Mention d'avertissement : DANGER

Indications de Danger :

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H332 - Nocif par inhalation.

Conseils de Prudence :

P260 - Ne pas respirer les gaz, vapeurs

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P312 - Appeler un médecin, un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.

2.3. Autres dangers

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

N°CAS : 7446-09-5

Numero CE : 231-195-2

Symbole danger : Xi

Phrase R: 31- 36/37

Formule: H₂O₃S

N° REACH: 01-2119485028-34

3.2. Mélanges

FICHE DE DONNEES DE SECURITE SOLUTION SULFUREUSE 6%

Version : FR/16-11-21/A

page : 2/5

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Si Inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les troubles continuent, consulter un médecin.

Si Contact avec la peau : Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Si Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologiste

Si Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne jamais tenter de faire vomir : risque d'aspiration dans les voies respiratoires. Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un collet, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas de perte de conscience, mettre la victime en position latérale de sécurité décubitus latéral et consulter un médecin. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Indication pour le médecin : En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Eloigner la victime de la zone contaminée. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de tout endroit où il y a risque d'exposition.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus immédiats et traitements

Inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion : Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

Absorption par la peau : Peut causer des irritations de la peau / dermatites.

Contact oculaire : Irritation des yeux. Lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Traitement symptomatique. Demander une assistance médicale, même en l'absence de signes immédiats.

SECTION 5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : dioxyde de carbone (CO₂), poudre, mousse résistante aux alcools, eau pulvérisée.

Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques particuliers : Ce produit est inflammable. Dégagement possible de vapeurs dangereuses. Dioxyde de soufre.

5.3. Conseils aux pompiers

Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6. MESURE A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Appareil de protection respiratoire isolant autonome nécessaire. Porter des gants et des vêtements de protection

6.2. Précaution pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Couvrir le produit répandu avec un matériau incombustible, p.ex. : sable, terre, vermiculite.

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit. Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau.

Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 8 pour l'équipement de protection personnel

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver fermé dans un endroit sec et frais. Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel. Éviter l'inhalation des vapeurs.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Conditions de stockage : Conserver dans un local bien ventilé. Conserver fermé dans un endroit sec et frais. Conserver à l'abri du soleil et de toute autre source de chaleur.

Produits incompatibles : Acides forts et oxydants.

Chaleur et sources d'ignition : Maintenir à l'écart de toute source d'ignition (y compris de charges électrostatiques). Protéger de la chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Usage œnologique

FICHE DE DONNEES DE SECURITE SOLUTION SULFUREUSE 6%

Version : FR/16-11-21/A

page : 3/5

SECTION 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition à contrôler sur le lieu de travail :

Anhydride sulfureux IOELV TWA : 0,5 ppm (Sulphur dioxide)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Vêtements de protection : Vêtements de protection à manches longues. Utiliser un vêtement de protection chimiquement résistant

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. EN 143. EN 145. EN 149

Protection des mains : gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Matériaux adaptés pour une utilisation directe prolongée (indice de protection 6, qui correspond à une durée de perméation > 480 min d'après EN 374) : Caoutchouc chloroprène (CR) – 0,5 mm épaisseur revêtement ; Chorure de polyvinyle (PVC) – 0,7 mm épaisseur revêtement.

Remarque : compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux : lunettes de sécurité à protection latérales (lunettes de protection totale) (EN 166)

Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Éviter le rejet dans l'environnement.

Autres informations : Ne pas manger, boire ni fumer pendant le travail. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : Liquide

Couleur : Incolore

Odeur : Caractéristique

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Non applicable

Point initial d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : > 100 °C

Température d'auto-inflammation : Non applicable

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Ininflammable

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative de vapeur à 20°C : Aucune donnée disponible

Densité relative : Non applicable

Masse volumique : 1,032 kg/l 20°C

Solubilités : Soluble dans l'eau. Peu soluble dans : Ethanol

Log Pow : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : Non applicable

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : Non applicable

9.2. Autres informations

SECTION 10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Au contact d'un acide dégage : Dioxyde de soufre.

10.3. Possibilités de réactions dangereuses

Peut réagir violemment avec les oxydants. Peut réagir violemment avec les acides.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes ou étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Agent oxydant. Acides.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SOLUTION SULFUREUSE 6%

Version : FR/16-11-21/A

page : 4/5

10.6. Produits de décomposition

Voir section 5.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë (oral) : Non classé

Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé

Toxicité aiguë (inhalation) : Inhalation:vapeur : Nocif par inhalation

ATE CLP (vapeurs) : 11 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Légèrement irritant mais classification non pertinente

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Irritation sévère des yeux

Indications complémentaires : Provoque des lésions oculaires graves

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

SECTION 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Nocif pour les organismes aquatiques testés.

CL50 poisson 1 : 5000 ppm Salvenus spec.

CL50 poissons 2 : 3200 µg/l Atlantic menhaden, Brevoortia tyrannus

12.2. Persistance et dégradabilité

Non applicable. Substances inorganiques gazeuses.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non applicable

12.4. Mobilité dans le sol

Non applicable.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Peut entraîner des effets néfastes sur les organismes aquatiques si le produit n'est pas neutralisé.

A forte concentration : Le produit pourrait inhiber les systèmes de traitement biologique des eaux usées

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitements des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Neutraliser avec une solution de carbonate et laver abondamment à l'eau. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Vider les résidus de l'emballage. Neutraliser avec une solution de carbonate et laver abondamment à l'eau. Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : Non réglementé

N° ONU (IMDG) : Non réglementé

N° ONU (IATA) : Non réglementé

N° ONU (ADN) : Non réglementé

N° ONU (RID) : Non réglementé

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non réglementé

Désignation officielle de transport (IMDG) : Non réglementé

Désignation officielle de transport (IATA) : Non réglementé

Désignation officielle de transport (ADN) : Non réglementé

Désignation officielle de transport (RID) : Non réglementé

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non réglementé

FICHE DE DONNEES DE SECURITE SOLUTION SULFUREUSE 6%

Version : FR/16-11-21/A

page : 5/5

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non réglementé

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non réglementé

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non réglementé

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non réglementé

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non réglementé

Groupe d'emballage (IMDG) : Non réglementé

Groupe d'emballage (IATA) : Non réglementé

Groupe d'emballage (ADN) : Non réglementé

Groupe d'emballage (RID) : Non réglementé

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre : Non réglementé

- Transport maritime : Non réglementé

- Transport aérien : Non réglementé

- Transport par voie fluviale : Non réglementé

- Transport ferroviaire : Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe 2 de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/ Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive du Conseil 67/548/CEE (Classification, emballage et étiquetage des substances dangereuses) et amendements successifs. Directive du Conseil 1999/45/CE (Classification, emballage et étiquetage des préparations dangereuses) et amendements successifs. Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP). Directive de la Commission 98/24/CE (Protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques). Directive de la Commission 2000/39/CE (Valeurs limites d'exposition professionnelle). Règlement (CE) N°1907/2006 (REACH).

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables : directive 82/501/CEE (Activités liées aux risques d'accidents graves) et amendements successifs. Règlement CE n° 648/2004 (détergents), 1999/13/CE (Directive COV)

Composant déterminant le danger pour l'étiquetage : hydrogénosulfite de potassium

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Non applicable

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 3 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Inhalation:gas)	Toxicité aiguë (inhalation:gaz) Catégorie 3
Acute Tox. 4 (Inhalation:vapour)	Toxicité aiguë (inhalation:vapeur) Catégorie 4
Press. Gas (Liq.)	Gaz sous pression : Gaz liquéfié
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B
H280	Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.